

DQ-17 – C39

Date : 11 janvier 2007



QUESTION

Quel serait le public ciblé (en termes de proximité physique de vos installations) pour la communication des risques qui serait réalisée avant l'exploitation du terminal et du gazoduc?

RÉPONSE

Jusqu'à maintenant, nos actions de communication ont été faites pour l'ensemble des citoyens de Lévis, Beaumont et l'île d'Orléans :

- En février 2005, envoi de 4 dépliés d'information dont sur la sécurité;
- En janvier 2006, envoi d'une brochure « aperçu de l'étude d'impact », résumant notamment les résultats des analyses des risques.

Le public ciblé pour la communication des risques avant et pendant l'exploitation du terminal et du gazoduc n'a pas encore été déterminé.

La communication sur les mesures d'urgence se fera dans le cadre du CMMI de Lévis. Le public concerné sera dans une zone déterminée avec les autorités autour du terminal et autour du tracé du gazoduc.

Le représentant du ministère de la Sécurité publique a proposé pendant les audiences du projet Rabaska la création d'un comité intermunicipal qui pourrait regrouper toutes les municipalités concernées (voir transcription D11, ligne 3085 et suivantes, page 74).

Des actions de communication sur la sécurité se feront aussi par le biais du Comité de vigilance qui sera mis en place dès la construction du terminal. Nous rappelons que ce comité regroupera des représentants de Rabaska, des élus, des mandataires de groupes représentatifs et des citoyens des villes de Lévis, de Beaumont et de l'île d'Orléans.